2021 2024

BILAN DE MI-MANDAT SANTÉ



PLUS <u>D'INFORMATIONS</u>













LA SEINE-ET-MARNE PLACE

LA SANTÉ AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS



Jean-François PARIGI Président du Département de Seine-et-Marne



Anne GBIORCZYK
Vice-présidente en charge
de l'enfance, la famille
et la présence médicale

Parce qu'il est essentiel que la spirale infernale de diminution de l'offre de soins en Seine-et-Marne cesse, nous avons entrepris une méthode nouvelle, fondée sur le dialogue et la coopération de tous les acteurs du territoire engagés en santé, pour impulser de nouveaux projets. Après un diagnostic ajusté au niveau des territoires et co-construit avec nos partenaires, nous avons identifié des leviers susceptibles d'améliorer la situation.

875 000 €

mobilisés en faveur des politiques départementales de santé

ENGAGEMENT

ON L'A DIT, ON L'A FAIT!

AUPRÈS DES ACTEURS DE LA SANTÉ

Réalisation d'un Diagnostic santé territorialisé. Face au constat d'une désertification médicale importante, le Département a lancé un diagnostic de l'offre et des besoins en matière de santé à l'échelle des territoires afin d'identifier des leviers d'actions susceptibles d'attirer et de fidéliser des professionnels de santé en Seine-et-Marne. Ce diagnostic a permis de faire un point sur les besoins et l'avancée des dossiers en cours. Il a également permis d'inviter les acteurs de la santé à partager leurs expériences. Il se concrétise par la rédaction d'un appel à projets visant à soutenir et accompagnement les innovations locales.

Aides aux communes ou au bloc communal

Dans le cadre de sa politique contractuelle auprès des communes et des intercommunalités, le Département encourage le développement de projets de santé, notamment l'aménagement de locaux pour construire des pôles médicaux.

161 000 €

investis depuis le début du mandat

Aides à la création des centres de santé

De façon exceptionnelle, comptetenu de l'utilité sociale du projet, le Département peut mobiliser des crédits pour aider les opérateurs privés à boucler le budget de leur projet de centre de santé. Il s'agit de subventions d'aide au démarrage.

36 000 € D'AIDES À L'ASSOCIATION CENTRE **DE SANTÉ SUD 77**

afin de renforcer l'équipe médicale du centre de santé du Châtelet-en-Brie et augmenter le nombre de patients pris en charge

Appel à projets « Innovations en santé »

Le Département soutient les innovations aui contribuent à l'amélioration de l'accès aux soins des Seine-et-Marnais ainsi que des conditions d'exercice des acteurs de santé sur le territoire. Les projets renforceront l'accès des patients à un parcours de santé, pallieront à des difficultés d'accès aux soins, encourageront les professionnels de santé à mettre en place de nouvelles organisations ou pratiques afin de dégager du temps médical ou, encore, amèneront les personnes à s'impliquer davantage dans leur santé.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT JUSQU'À

20 000 € par an et par projet, dans la limite de trois ans

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT JUSQU'À

Soutien financier aux Maisons de santé pluridisciplinaires universitaires

Parce qu'elles constituent pour notre territoire un outil central de lutte contre les inégalités d'accès aux soins et qu'elles sont particulièrement attractives pour les étudiants et jeunes médecins qui en apprécient la qualité d'organisation et la richesse des modes d'exercice, le Département soutient le développement de ces structures et favorise le maillage harmonieux sur toute la Seine-et-Marne.

20 000 € PAR AN ET PAR MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES UNIVERSITAIRES

4 STRUCTURES FINANCÉES :
Coulommiers, Fontainebleau,
Nemours, Torcy



Bourses d'étude

Le Département participe au dispositif mis en place par la Région Île-de-France de « Bourses d'aide à l'installation des étudiants en maïeutique et en kinésithérapie ». En contrepartie d'une bourse de 300€ par mois et d'un accompagnement personnalisé dans l'installation, l'étudiant s'engage, dans les 6 mois qui suivent l'obtention de son diplôme, et pour une durée de 3 ans minimum, à exercer la majeure partie de son activité en Seine-et-Marne.

ENGAGEMENT



DANS LA VALORISATION DU TERRITOIRE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Soirée d'accueil des internes

Le Département organise deux fois par an une soirée d'accueil à destination des internes en médecine générale pour leur présenter les atouts que représente une installation en Seine-et-Marne, proposer un espace de dialogue et de partage d'expériences et favoriser la mise en relation entre étudiants, praticiens et élus de Seine-et-Marne.

40 000 €

MOBILISÉS CHAQUE ANNÉE au titre des actions de promotion du territoire auprès des étudiants et professionnels de santé.

Partenariat avec le Conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM)

À travers une convention de partenariat, le Département s'associe avec le CDOM pour mener à bien des projets communs visant à renforcer l'attractivité et l'accessibilité médicale en Seine-et-Marne. Parmi les axes de coopération :

- Identification des professionnels de santé susceptibles de devenir maître de stage.
- Partage mutuel des données informations et compétences.
- Recensement des logements disponibles pour les médecins stagiaires.
- Conception et diffusion d'un guide des aides à l'installation à l'attention des professionnels de santé.



DÉPLOIEMENT DES CABINES DE TÉLÉCONSULTATION

En faisant l'acquisition de cabines de téléconsultation, le Département se mobilise pour apporter des réponses concrètes aux Seine-et-Marnais qui éprouvent des difficultés d'accès aux soins, en particulier dans les zones rurales. Il offre ainsi une solution complémentaire aux pratiques médicales traditionnelles afin de garantir une prise en charge à la fois de qualité et de proximité.

Actuellement, 9 CABINES sont en activité pour recevoir des Seine-et-Marnais qui ne parviennent pas à trouver un médecin généraliste pour des soins de premier recours, faute de professionnels de santé suffisamment présents sur le département.

Une réflexion est en cours pour proposer de nouvelles consultations, notamment en médecine du travail et en dermatologie.

(Consults Focus

Participation aux instances de démocratie sanitaire

Afin de défendre les intérêts de la Seine-et-Marne auprès de l'Etat dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales de santé, le Département s'investit au sein de différentes instances pilotées par l'ARS. Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente en charge de la présence médicale, préside ainsi le Conseil territorial de santé qui réunit l'ensemble des acteurs de santé du département afin de participer à l'élaboration des projets territoriaux de santé. En outre, les élus interviennent régulièrement au sein du Comité des partenaires, qui comprend les principales institutions de santé sur le département, pour impulser des projets novateurs.

Cette démarche répond à la nécessité de faire preuve d'intelligence collective pour trouver des solutions pérennes au problème de la désertification médicale.



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département CS 50377 77010 Melun cedex 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

f⊗⊕⊚ **i**n